

Ces chers timbres



par Jacques Nolet

Devant l'avalanche continue des timbres-postes émis par l'ensemble des membres de l'Union Postale Universelle, il n'est plus possible maintenant de tout collectionner et il devient urgent de faire un choix judicieux... compatible avec ses propres moyens financiers. Dans le but d'informer les membres de la Fédération et d'aider spécialement les philatélistes débutants, nous avons cru utile d'établir une chronique mensuelle dans laquelle nous commenterons la politique d'émission de timbres-postes d'un certain nombre de pays spécialement en faveur auprès des philatélistes québécois. Il s'agira uniquement de commentaires libres à partir de notre propre expérience personnelle, et non d'un relevé détaillé des nouveautés parues d'un pays (pour ce genre d'informations, il suffit de consulter un journal spécialisé dans le domaine des nouveautés). Nous espérons que ces articles pourront aider certains philatélistes à parfaire leur information philatélique et construire leur collection personnelle à partir des éléments soumis à leur attention concernant la politique d'émission de timbres-poste pratiquée par divers pays.

La France



Les philatélistes québécois ont toujours porté beaucoup d'intérêt envers les timbres émis par la France. Diverses raisons peuvent motiver un tel engouement: affinité linguistique, sentiment francophone, qualité des timbres, tradition philatélique, etc. Compte-tenu de cette fascination de la part des collectionneurs du Québec envers les timbres français, nous commençons naturellement cette nouvelle chronique par la France.

Depuis quelques années les P.T.T. (Postes, Télégraphe et Téléphone) de France émettent un nombre considérable de timbres-poste, chiffre qui ne cesse d'augmenter régulièrement: 1974 (38 timbres), 1975 (56 timbres), 1976 (63 timbres), 1977 (prévision de 65 timbres). La France se classe donc aux

tous premiers rangs des pays émetteurs de timbres en Europe (exception faite des pays de l'Est), ce qui constitue une dangereuse escalade au niveau philatélique. Toutefois, devant l'ampleur des protestations issues des milieux philatéliques français, le Secrétaire d'Etat aux P.T.T. a décidé d'en modérer le nombre: il n'y aura que quarante timbres émis au cours de la prochaine année philatélique, nombre que nous considérons comme excessif en tant que collectionneur... Quant à la valeur faciale de ceux-ci, elle ne cesse elle aussi de suivre la spirale inflationniste: 1975 (17 dollars), 1976 (17 dollars), 1977 (19 dollars). Le philatéliste québécois qui achète ces nouveautés auprès d'un négociant doit payer environ 30% de plus, sinon davantage: l'achat de ces timbres devient donc de plus en plus onéreux, compte-tenu du nombre croissant de timbres émis et de l'augmentation constante de leur valeur faciale. Malgré ces constatations il y a une petite note positive: les sujets choisis sont pratiquement tous en rapport direct avec la France, ce qui nous semble fort important en philatélie.

Nous devons souligner d'autre part la qualité des gravures et la valeur artistique de l'impression des timbres-postes français. Une série précise peut illustrer admirablement bien notre point de vue: la série artistique communément appelée "Musée Imaginaire" qui regroupe environ cinquante timbres émis depuis quinze ans. Les P.T.T. de France utilisent surtout la méthode de la gravure sur acier (ou taille-douce) qui donne un résultat incomparable pour l'impression de ses timbres. Si nous examinons par exemple l'année 1976, 55 timbres furent gravés en taille-douce, 7 furent réalisés en héliogravure et 1 fut imprimé en typographie. D'ailleurs la France est reconnue comme l'une des nations qui produit les meilleures réalisations en taille-douce; un regret cependant: le choix de plusieurs couleurs donne souvent un résultat aberrant tandis qu'une seule couleur convient davantage à la gravure sur acier.

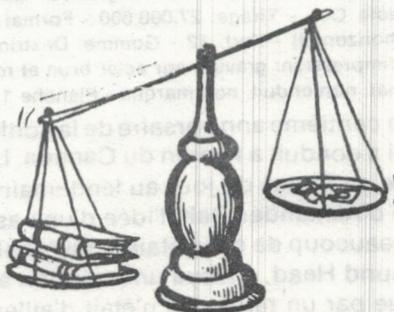
Donnons encore quelques autres informations afin d'avoir une vue d'ensemble sur les timbres français: tirage, validité et disponibilité. Exception faite de la série courante "Marianne de Béquet" qui est imprimée à plus de trois cent millions par mois, la plupart des émissions de France ont un tirage qui varie entre trois millions (timbres avec surtaxe) et dix millions (quelques rares timbres ordinaires); ce qui constitue des tirages relativement restreints pour un pays important comme la France (plus de cinquante millions d'habitants). Quant à la validité d'usage de ces timbres, celle-ci est illimitée en dépit d'une période de vente assez courte: de six mois (normalement) à un an (exceptionnellement).

Enfin un mot sur la disponibilité de ces timbres: d'une part le philatéliste français ne trouve pas toutes ces

émissions dans les bureaux ordinaires des P.T.T. (même les comptoirs spéciaux ne disposent souvent que d'une partie de ces émissions: ce qui est un contresens!); d'autre part les philatélistes étrangers n'éprouvent aucune difficulté à se procurer ces nouvelles émissions, voilà un élément intéressant pour nous qui sommes collectionneurs.

Considérant l'ensemble des éléments évoqués jusqu'à présent, il nous semble que la France constitue un excellent pays à collectionner à cause des sujets choisis qui sont presque exclusivement français, de la qualité d'impression de ses timbres et des tirages

restreints de ses émissions. Nous émettons cependant quelques réserves: le nombre élevé de ses émissions, la valeur faciale excessive de ses timbres ainsi que la laideur de quelques figurines (en particulier la série dite "Régions"). Il nous apparaît clair que la France demeure un pays qui a beaucoup d'avenir parce qu'elle soigne ses émissions et que les timbres émis développent de bonnes cotes. Une dernière suggestion aux lecteurs qui voudraient collectionner ce pays: limitez-vous à la période de l'après-guerre, c'est-à-dire à partir de 1945; ou mieux, commencez à partir de ces années-ci seulement, ce qui serait plus sage.



Cette série se propose de traiter par un survol assez rapide de la documentation philatélique en général, et de ce qui est actuellement disponible pour plusieurs pays en particulier. Nous espérons aider de cette façon ceux qui ne se contentent pas simplement d'un catalogue général, mais veulent se renseigner et se documenter de façon plus approfondie.

Avant d'entreprendre ce survol pays par pays, il serait sans doute approprié de parler des catalogues généraux ou mondiaux. Les Québécois sont relativement choyés sur ce plan, car des cinq catalogues du monde entier qui existent, deux sont publiés en Amérique du Nord, et quatre sont dans des langues connues ici, car trois sont en anglais et un est en français. Nous allons les passer en revue.

1) YVERT ET TELLIER

Le catalogue Yvert et Tellier est la bible philatélique du monde francophone, mais il demeure néanmoins peu connu au Québec. C'est le seul catalogue du monde entier qui soit publié en français. Il est publié annuellement, et comporte trois tomes: premier tome: c'est le plus petit des trois. Il comprend la France (avec un certain degré de spécialisation, tel que timbres préoblitérés, enveloppes premier-jour, etc.) les pays de la communauté francophone (anciennes colonies françaises, territoires et départements d'outre-mer) Andorre, Monaco, la Sarre, et les pays d'Afrique du Nord. Deuxième tome: l'Europe au complet sauf ce qui est dans le tome 1. Troisième tome: reste du monde, y compris les colonies de pays autres que la France.

Le catalogue Yvert et Tellier a le mérite de lister les timbres télégraphie de tous les pays, en plus de lister certains pays qui ne se trouvent pas dans les catalogues américains pour des raisons politiques

Littérature Philatélique Spécialisée

par Jean Lafourture

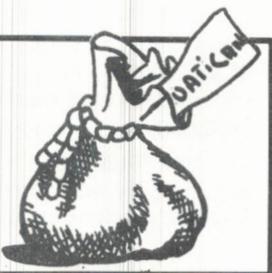
(Cuba, Corée du Nord, Vietnam Nord). Par contre il donne très peu d'informations techniques sur les émissions et est très peu spécialisé. Techniquement, la qualité des illustrations est mauvaise et la reliure peu solide. Il est vendu par quelques marchands au Québec, mais pour de plus amples renseignements, mieux vaut écrire à l'éditeur:

EDITIONS YVERT ET TELLIER
37, rue Des Jacobins
80036 Amiens cedex
FRANCE.

2) SCOTT

Scott est la bible des collectionneurs américains et canadiens, bien qu'il soit techniquement bien inférieur à son compétiteur **Minkus**. Il comporte quatre tomes publiés annuellement: premier tome: Etats-Unis, leurs territoires et possessions, Nations-Unies, Grande Bretagne et pays du Commonwealth. Deuxième, troisième et quatrième tomes: le reste du monde divisé par ordre alphabétique. Etabli depuis plus d'un siècle, Scott se permet d'être incomplet, de donner peu de détails techniques et peu d'information, car il compte sur son public peu exigeant qui continue de s'en satisfaire. Beaucoup de collectionneurs ne jurent que par Scott, se laissant même dicter ce qu'ils collectionneront par ce qui est inclus dans ce catalogue. Il est malheureux que la bibliothèque philatélique de beau-

Ces chers timbres



par Jacques Nolet

Devant l'avalanche continue des timbres-postes émis par l'ensemble des membres de l'Union Postale Universelle, il n'est plus possible maintenant de tout collectionner et il devient urgent de faire un choix judicieux... compatible avec ses propres moyens financiers. Dans le but d'informer les membres de la Fédération et d'aider spécialement les philatélistes débutants, nous avons cru utile d'établir une chronique mensuelle dans laquelle nous commenterons la politique d'émission de timbres-postes d'un certain nombre de pays spécialement en faveur auprès des philatélistes québécois. Il s'agira uniquement de commentaires libres à partir de notre propre expérience personnelle, et non d'un relevé détaillé des nouveautés parues d'un pays (pour ce genre d'informations, il suffit de consulter un journal spécialisé dans le domaine des nouveautés). Nous espérons que ces articles pourront aider certains philatélistes à parfaire leur information philatélique et construire leur collection personnelle à partir des éléments soumis à leur attention concernant la politique d'émission de timbres-poste pratiquée par divers pays.

* * * * *

Le Vatican



Les timbres-postes de la Cité vaticane ont toujours intéressé bon nombre de philatélistes québécois qui estiment qu'un petit pays demeure sans aucun doute plus facile à collectionner qu'un pays ayant une longue tradition philatélique et un vaste marché. Nous commenterons ce mois-ci la politique d'émission de timbres-postes suivie par le Vatican et ses diverses implications pour les philatélistes.

Il nous faut signaler que, au début de cet article, le Vatican constitue une de ces "officines de timbres-poste" qui existent en Europe: il s'agit de petits pays (au nombre de seize présentement) qui émettent officiellement des timbres-poste. Nous appelons "officine" un pays ou une administration postale qui émet des timbres sans

proportion par rapport avec ses besoins postaux normaux. D'après notre propre expérience le Vatican entre dans cette catégorie des officines puisqu'il est le plus petit pays d'Europe et regroupe moins de mille habitants; ce qui ne l'empêche aucunement d'émettre des timbres-poste (une moyenne de 20 timbres par année) qui sont imprimés avec un tirage d'environ 1.5 million de pièces. Qu'il suffise de comparer le Vatican avec la France (pays avec plus de 55 millions d'habitants) qui émettra cette année quarante timbres dont le tirage moyen s'élève à 7 millions de pièces. Il y a donc un usage postal "fort restreint" pour les timbres-poste du Vatican (la Curie romaine et les touristes); ce qui signifie concrètement que la majorité de ces timbres rejoignent les collections de timbres-poste des collectionneurs québécois ou d'ailleurs. Par conséquent la vente de timbres-poste constitue pour le Vatican une source de revenus appréciable et permet l'équilibre des finances de la Cité vaticane selon des informations officielles, d'où la raison de cette appellation d'officine pour cette administration postale.

Le deuxième point important à souligner en ce début d'article, c'est l'intense spéculation qui agite présentement les timbres-poste de la Cité vaticane. Comme pour les timbres de l'Italie et de San Marino et parce que ce marché se situe en Italie, les timbres du Vatican font l'objet d'une spéculation très intense de la part de non-philatélistes; ce qui explique clairement les progressions en "dent de scie" de leur cote. Devant une telle spéculation et les achats d'émissions en très grande quantité, les autorités postales du Vatican ont augmenté de façon substantielle le tirage des émissions de la Cité vaticane (d'un tirage moyen de 400,000 pièces en 1958 à plus de 7,5 millions au cours de l'année 1965). Voilà pourquoi les cotes de ces timbres-poste ont stagné à un cours très bas depuis dix ans, certaines séries émises en 1964/5 se vendant même sous leur valeur faciale. Cette spéculation effrénée s'étant ralentie, le calme revient petit à petit dans le marché philatélique du Vatican.

La compilation détaillée des timbres-poste émis par la Cité vaticane au cours des années 1966 à 1976 inclusive démontre que le Vatican a émis 205 timbres (donc une moyenne de 20 timbres par année) pour une valeur faciale de 30,640 lires (soit l'équivalent d'environ 50 dollars canadiens).

Il ressort aussi de ces chiffres que ce furent les années 1968 (8 timbres pour 3,120 lires), 1971 (19 valeurs pour 3,110 lires), 1974 (25 timbres pour 4,730 lires) et 1976 (20 valeurs pour 6,720 lires) qui furent les plus coûteuses, années où furent émises des séries dites de "poste aérienne".

Si nous regardons plus attentivement les émissions de poste aérienne réalisées par le Vatican au cours de ces mêmes dix années, nous constatons que la Cité vaticane a émis cinq (5) séries pour une valeur faciale énorme de 11,950 lires (soit environ 40% de la valeur faciale totale de l'ensemble des timbres-poste émis par cette administration postale pendant cette période). Il semble d'après nous que le Vatican abuse de ce genre d'émissions

(suite à la page 8)

Le Vatican, suite de la page 7

de Poste Aérienne à cause de leur forte valeur faciale. La dernière émission de PA du Vatican consacrée à Michel-Ange et s'élevant à 4,000 lires (ou 8 dollars canadiens) a été vendue en moins d'un mois! Ce sont donc les collectionneurs, et non les besoins postaux réels, qui ont permis une telle situation.

Le collectionneur qui désire acquérir toutes les nouveautés du Vatican devra débourser environ cinq dollars annuellement en valeur faciale; ce qui constitue un coût moyen raisonnable pour le philatéliste ordinaire surtout si l'on considère la valeur d'achat pour la France (17 dollars) et celle de Monaco (15 dollars). D'autre part si l'on excluait les émissions de Poste Aérienne, le coût moyen tomberait à trois dollars environ: ce qui serait excellent pour le collectionneur et la philatélie.

Après ces informations de base essentielles pour tout collectionneur, nous pouvons maintenant traiter brièvement des autres points qui concernent la politique des émissions de timbres-poste suivie par la Cité vaticane: qualité, tirage, validité et acquisition.



La qualité des timbres émis par le Vatican peut être considérée comme de valeur moyenne parce que souvent leur impression laisse à désirer; la raison en est fort simple: ceux-ci sont toujours réalisés par l'Imprimerie d'Etat italienne sauf quelques rares exceptions (les séries "Sainte-Famille" en 1971 et "Copernic" en 1973) qui furent tirés en Autriche. Quand on connaît la qualité des timbres-poste italiens il n'y a aucune différence à entrevoir celle du Vatican. De plus la majorité des timbres du Vatican sont imprimés en héliogravure ou photographie (153/205 ou 70%), ce qui donne parfois à ces timbres une apparence assez mauvaise. A cause de ce procédé d'impression il nous semble que les timbres du Vatican soient beaucoup moins beaux présentement (Pontificats de Jean XXIII et Paul VI) que les valeurs produites sous Pie XI et Pie XII (dont la majorité des timbres furent gravés en taille-douce). En conclusion nous pouvons dire que l'usage dominant de la photographie donne une apparence moyenne à la valeur artistique des timbres-poste du Vatican.

Quant au tirage des émissions de la Cité vaticane nous avons déjà donné quelques indications précédemment quand nous avons traité de la spéculation effrénée qui s'est développée au cours des années 1960-1967. Nous pouvons ajouter seulement que les chiffres actuels se sont stabilisés maintenant: 1,500,000 pièces par émission

ou série en moyenne depuis quelques années. Une simple comparaison indique que les tirages moyens du Vatican (1,500,000) sont très importants par rapport à d'autres officines de dimension équivalente telles que San Marino (750,000) et Monaco (250,000). Par conséquent nous croyons toujours que ces tirages demeurent très élevés par rapport aux besoins réels d'un si petit état ayant moins de mille habitants!

Jusqu'en 1969 les timbres-poste du Vatican avaient une durée de validité fort limitée qui s'étendait généralement de dix à quinze mois, date de leur retrait officiel des guichets philatéliques de la Cité vaticane. Puis à partir de l'année 1970 leur durée de validité devint illimitée indépendamment de leur retrait de vente: ce qui nous apparaît nettement plus normal en termes de philatélie. Quant à la disponibilité de ces émissions, il est très facile de se les procurer soit directement aux guichets philatéliques de la Cité vaticane soit indirectement auprès de son marchand habituel.

Pour se faire une idée claire sur la politique d'émission suivie par cette administration postale il convient d'avoir à l'esprit les informations précédentes et les tendances du marché philatélique qui affectent les timbres du Vatican.

Il nous apparaît que la politique d'émission suivie par le Vatican n'est pas très saine au plan philatélique: émissions trop nombreuses pour la dimension minuscule de cet état, valeur faciale assez forte, séries "abusives" de poste aérienne, qualité moyenne d'impression, durée de vente quelquefois fort limitée, etc. De plus la spéculation intense du marché philatélique italien sur le Vatican a provoqué de fortes hausses quant aux tirages de ces émissions et beaucoup de confusion sur l'ensemble des timbres de ce pays: cotes très élevées pour les séries émises sous les pontificats de Pie XI et Pie XII, cotation inférieure à la valeur faciale pour les émissions produites sous les règnes de Jean XXIII et Paul VI, épuisement de certaines séries après un mois de vente (U.P.U. et Michel-Ange), etc...

Tout cela nous permettra de suggérer au philatéliste qui aime ce pays et désire le collectionner d'être sur ses gardes et faire très attention quant au Vatican: acheter les séries ordinaires de timbres-poste et éviter les séries de poste aérienne à forte valeur faciale. En outre il vous faudra tenir compte des éléments suivants: les timbres avec charnières sont invendables, la période 1929/1957 possède un très bel avenir à cause de ses très faibles tirages, la période 1958/1976 demeure difficilement négociable même à des prix largement en dessous de la valeur faciale, la collection de timbres oblitérés quoique difficile à réaliser demeure intéressante: Les séries qui sont promises à un bel avenir sont: la série "Provisoire" de 1934 (qui s'achetait en 1945 pour un dollar et qui se négocie présentement à plus de 1,500 dollars), les séries PA "Tobie" et UPU (1949), et la série timbres-taxe émise en 1945 (2e tirage). Pour espérer posséder une collection complète assurez-vous d'avoir de bonnes ressources financières et de n'acheter que de la toute première qualité.

Q 20 C

Hervey Jc
& La Tuque RPO /
Marteau: Type 17
Direction: S



Vers 1912, les oblitérations Q 203, Q 203A et Q 203C furent apposés sur le courrier.

Q 203

Québec &
Cochrane / RPO
Marteau: Type 17H
Direction: 11,12,22

**Q 203 C**

Que & Coch / RPO
Marteau: Type 17H
Direction: 11,12

**Q 251**

Québec & Tourville
RPO/
Marteau: Type 17
Direction: E, W, E1,
51, 52.

**Q 309**

Tourville &
Québec RPO/
Marteau: Type 17
Direction: 51,52

**Références:**

SHAW, T.P.G.

The Handbook of Transportation Postmarks, 1963.

GILLAM, L.F.

A History of Canadian RPO's
1967

LUDLOW, Lewis M.

The Catalogue Section of the Handbook of Canadian Transportation Postmarks by T.P.G. Shaw
1975.

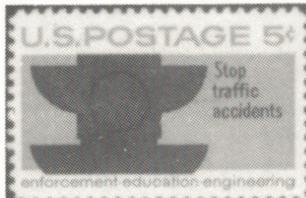
BELANGER, F. et DALPE, J.-G.
Renseignements tirés de nos collections.

Ces chers timbres



par Jacques Nolet

Devant l'avalanche continuelle des timbres-postes émis par l'ensemble des membres de l'Union Postale Universelle, il n'est plus possible maintenant de tout collectionner et il devient urgent de faire un choix judicieux... compatible avec ses propres moyens financiers. Dans le but d'informer les membres de la Fédération et d'aider spécialement les philatélistes débutants, nous avons cru utile d'établir une chronique mensuelle dans laquelle nous commenterons la politique d'émission de timbres-postes d'un certain nombre de pays spécialement en faveur auprès des philatélistes québécois. Il s'agira uniquement de commentaires libres à partir de notre propre expérience personnelle, et non d'un relevé détaillé des nouveautés parues d'un pays (pour ce genre d'informations, il suffit de consulter un journal spécialisé dans le domaine des nouveautés). Nous espérons que ces articles pourront aider certains philatélistes à parfaire leur information philatélique et construire leur collection personnelle à partir des éléments soumis à leur attention concernant la politique d'émission de timbres-poste pratiquée par divers pays.



Les Etats-Unis d'Amérique

Les Etats-Unis d'Amérique ont toujours exercé une irrésistible séduction sur les philatélistes de ce pays, déterminant même leurs goûts de façon durable: qu'il suffise de mentionner comme exemple probant l'usage presque exclusif du catalogue SCOTT pour se rendre compte de l'influence importante de ce pays. Voilà pourquoi nous commenterons ce mois-ci la politique d'émission des timbres-poste de nos voisins immédiats sur le continent nord-américain.

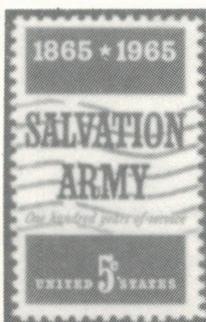
A part quelques exceptions (les années 1975-1976), l'administration postale américaine a émis un nombre fort raisonnable de timbres-poste depuis dix ans: une moyenne de vingt-sept timbres par année! Ce qui nous semble très raisonnable pour les besoins postaux réels de cet immense pays. Quand on songe à certaines officines situées en Europe on croirait rêver face à une politique d'émission aussi saine. Mais la célébration du Bicentenaire des Etats-Unis a perturbé cette politique raisonnable en faisant grimper le nombre de timbres émis en 1976 à plus de 97 timbres; ce qui est nettement un chiffre exagéré compte-tenu de l'ensemble des dix dernières années. Au cours de l'année 1976 deux émissions ont totalisé soixante-dix vignettes: d'abord l'émission dite des "drapeaux" groupant cinquante timbres, et celle du Bicentenaire réunissant vingt timbres sur cinq feuillets. A voir une telle prolifération on penserait que les Etats-Unis ont pris la succession des Emirats arabes...

Quant à la valeur faciale de ces timbres, celle-ci suit la même courbe que les émissions des dix dernières années (75 cents à 3.50 dollars environ). Nous sommes obligés de constater qu'il s'agit là encore d'une politique très modérée compte-tenu de la progression du tarif de base de la lettre simple qui est passé de 6 cents à 13 cents (une augmentation de 115% sur une seule décennie!). Ce simple fait peut expliquer aisément le mouvement en hausse de la valeur faciale des timbres-poste américains. Nous devons encore faire une remarque sur la valeur faciale de l'année 1976: les deux émissions précitées (Drapeaux et Bicentenaire) valant à elles seules 9,31 dollars, ce qui s'est ajouté normalement

au coût moyen de la dite année. Donc... L'année 1977 semble indiquer un retour à la normale avec 21 timbres pour une valeur faciale sensée. En résumé à part l'année 1976, la politique d'émission de timbres-poste et de leur valeur faciale pratiquée par les autorités postales des Etats-Unis d'Amérique semble saine et raisonnable selon le critère important des besoins postaux réels et de la population du dit pays.

Nous avons toutefois moins d'éloges à faire sur les timbres-poste américains à cause de leur impression technique qui en fait nous semble très mauvaise et produit des résultats minables. La raison demeure assez simple: la majorité des vignettes postales des Etats-Unis sont imprimées en photogravure et sont tirés à plusieurs centaines de millions d'exemplaires. Voilà pourquoi les résultats produits laissent souvent à désirer et peuvent être souvent considérés comme de simples taches d'encre. On remarque d'abord que le procédé d'impression en PHOTOGRAVURE semble être très en faveur auprès des autorités postales américaines, puisque tous leurs efforts semblent axés sur ce procédé depuis quelques années. Qu'il suffise de mentionner brièvement les divers types de photogravure employés: "Huck Multicolor Press", "Photogravure and Color Co", "Andreotti Press", "Intaglio-Photogravure Press", et le procédé mixte "Giori Press" (utilisant la photogravure et la gravure sur acier). Ensuite les très forts tirages (à plusieurs centaines de millions d'exemplaires) peuvent expliquer facilement l'utilisation forcenée de la photogravure qui permet de tels tirages en un temps record. Ce qui produit souvent et sinon la plupart du temps un très mauvais résultat de telle sorte que les Etats-Unis d'Amérique impriment d'après nous des vignettes postales de qualité nettement insatisfaisante par rapport à leurs capacités réelles.

Comme il s'agit d'un pays immense équivalent presque à un continent, les tirages des timbres-poste des Etats-Unis sont réalisés pour répondre aux besoins d'une population de deux cent millions d'habitants et deviennent évidemment démesurés à un point tel qu'il ne peut y avoir de spéculation possible sur ceux-ci à cause de leurs tirages. Les chiffres d'impression roulent autour de centaines de millions d'exemplaires, un total démesuré relativement aux chiffres de tirages des autres pays. Et ces tirages énormes nous apparaissent comme la cause première de la mauvaise qualité d'impression technique de ces timbres: à force de vouloir trop imprimer on produit habituellement des résultats de qualité inférieure. D'ailleurs nous reconnaissions là la mentalité américaine:



force au niveau de la quantité, faiblesse au niveau de la qualité.

Quelques mots sur certains points particuliers à la philatélie américaine: la collection des blocs et celle des "freaks". Premièrement parlons de la collection des blocs de timbres-poste américains: certains collectionneurs ramassent à chacune des émissions les timbres en bloc plus ou moins importants (quatre, six, huit, etc.) dépendant de l'item philatélique visé ("Blocs de coin", "Nombres incrits sur la feuille", "Zip Code", "Mail early in the day", etc.). Ce genre de collection nous semble être d'une certaine façon une tentative d'exploitation de la part des autorités postales américaines visant évidemment les philatélistes. Deuxièmement traitons de la collection dite "freaks": ces items philatéliques sont très en demande auprès de la clientèle américaine qui n'hésite pas à payer de gros prix pour des articles douteux à collectionner. Il s'agit habituellement d'items où manquent soit une couleur, où existent des défauts d'impression, de perforations mal placées, etc. Et il y en a tellement que



certains marchands philatéliques concentrent uniquement leurs activités mercantiles à ce type de gadgets philatéliques. Il apparaît que nombreux soient les collectionneurs qui tombent dans ce piège à gogo!

D'après les renseignements et les constatations présentes, il nous semble que les Etats-Unis malgré leur potentiel et leurs capacités n'ont pas encore de politique philatélique bien définie et sérieuse: la quantité ne veut pas dire nécessairement la qualité; ou en d'autres mots: la quantité ne signifie aucunement le goût. Nous retrouvons donc la culture américaine dans ses timbres-poste.

Malgré un marché très actif dont font l'objet les timbres-poste des Etats-Unis d'Amérique, il apparaît évident que ces derniers n'ont pas d'avenir à cause de leur tirage démesuré. De plus les cotes stagnent depuis plusieurs années, et la majorité de celles-ci varient habituellement de 5 à 12 cents (et on trouve rarement des valeurs dépassant le dollar!). Il n'y aura donc pas d'avenir pour ces timbres à cause des raisons invoquées. Ce sont les timbres d'avant 1900, les timbres des "Provisional Issues" et des Etats Confédérés (malgré la facilité qui existe pour les contrefaire) qui peuvent avoir quelque avenir, ainsi que quelques timbres de poste aérienne.

Nous suggérons au lecteur de collectionner les timbres-poste américains pour des motifs véritablement philatéliques (goût de ce pays, intérêts pour ses timbres, etc.) car les autres raisons (telles que la spéculation, etc.) risquent de décevoir énormément le philatéliste impliqué. Les Etats-Unis d'Amérique demeurent l'un des rares pays sur lequel peuvent se pencher les philatélistes sans être ennuyés par des intérêts purement financiers.

Ces chers timbres



par Jacques Nolet

Devant l'avalanche continue de timbres-postes émis par l'ensemble des membres de l'Union Postale Universelle, il n'est plus possible maintenant de tout collectionner et il devient urgent de faire un choix judicieux... compatible avec ses propres moyens financiers. Dans le but d'informer les membres de la Fédération et d'aider spécialement les philatélistes débutants, nous avons cru utile d'établir une chronique mensuelle dans laquelle nous commenterons la politique d'émission de timbres-postes d'un certain nombre de pays spécialement en faveur auprès des philatélistes québécois. Il s'agira uniquement de commentaires libres à partir de notre propre expérience personnelle, et non d'un relevé détaillé des nouveautés parues d'un pays (pour ce genre d'informations, il suffit de consulter un journal spécialisé dans le domaine des nouveautés). Nous espérons que ces articles pourront aider certains philatélistes à parfaire leur information philatélique et construire leur collection personnelle à partir des éléments soumis à leur attention concernant la politique d'émission de timbres-poste pratiquée par divers pays.

GRANDE-BRETAGNE

Parce que le Canada a été longtemps une colonie britannique et qu'il demeure présentement membre du Commonwealth britannique, nombreux sont les philatélistes de ce pays et de la province qui collectionnent les timbres-poste de Grande-Bretagne. Nous essaierons dans le présent article de commenter la politique d'émission de timbres pratiquée par la Grande-Bretagne.

Analyser la politique d'émission de timbres suivie par les autorités postales de la Grande-Bretagne doit faire appel à de multiples facteurs qui demeurent assez difficiles d'accès. Nous devrons donc scruter en profondeur divers éléments qui nous permettront en principe d'avoir une idée assez précise sur ce sujet, ce qui allongera cette chronique de façon substantielle. Que le lecteur veuille nous le pardonner, il en comprendra aisément les motifs.

A) Les Emissions proprement dites:

Les autorités postales de la Grande-Bretagne ont pratiqué au cours de la dernière décennie (1967-1977) une bien curieuse politique d'émission de timbres-poste comme le lecteur pourra le constater ultérieurement dans cet article. Elles ont permis d'abord l'émission de timbres-poste pour certaines administrations régionales du Royaume-Uni qui sont les suivantes: Guernsey, île de Man, Jersey, Irlande du Nord, Ecosse et Pays de Galles. Cette politique, commencée dès 1958, s'est amplifiée surtout pendant les années 1966-1971. Cette nouvelle orientation suivie par l'administration britannique demeure un fait assez curieux compte-tenu de l'extrême centralisation d'un pays comme le



Royaume-Uni. Puis elles ont concédé l'autonomie postale à trois administrations régionales (Guernsey et Jersey en date du 1 octobre 1969, et le 5 juillet 1973 pour l'île de Man) de telle sorte que ces îles anglo-normandes émettent présentement leurs propres timbres-poste. D'ailleurs on parle maintenant de l'autonomie postale pour l'île d'ALDERNEY très bientôt. Nous traiterons de ces officines postales dans le cadre d'un autre article spécialement consacré aux îles anglo-normandes. Ceci étant dit, nous pouvons enfin traiter spécifiquement de la politique d'émission de timbres-poste pratiquée par la Grande-Bretagne.

La Grande-Bretagne, la nation qui a émis le premier timbre-poste en 1840 grâce aux bons soins de Rowland HILL, a émis depuis l'année 1967 près de quatre cent (400) timbres pour une valeur faciale d'environ quarante (4) livres sterling, soit approximativement la somme de soixante-~~et~~-onze dollars canadien actuels. Ce qui donne une moyenne de (40) vignettes par année valant environ quatre (4) livres sterling ou sept (7) dollars. A première vue la politique suivie par la Grande-Bretagne semble raisonnable, mais nous devrons l'analyser davantage en profondeur pour nous faire une meilleure opinion.

En scrutant attentivement les diverses émissions de timbres-poste du Royaume-Uni nous pouvons les classifier en trois groupes bien précis: les timbres-poste ordinaires (I), les émissions dites "régionales" (II) et les timbres taxe (III). Un tableau comparatif de ces émissions nous permettra de tirer un certain nombre de conclusions objectives: 1) il y a exagération réelle au niveau des timbres-taxe qui regroupe vingt unités (dont un timbre valant cinq livres sterling!).

pour une valeur totale de 7,5 livres; 2) les timbres de la série dite "des régions" regroupent soixante-dix vignettes pour une somme d'environ 4,5 livres; 3) les timbres-poste ordinaires s'élèvent donc au chiffre de trois-cent-deux ayant une valeur faciale réelle de vingt-huit livres sterling.

La classification et les chiffres obtenus nous indiquent qu'il est nécessaire de tenir compte de certaines divisions spécifiques afin d'avoir une vue d'ensemble de la politique des émissions de timbres-poste suivie par ce pays. En éliminant initialement les secteurs I (timbres-taxe) et II (séries régionales) nous obtenons une moyenne plus raisonnable d'émissions, soit une trentaine de timbres par année. Pourquoi éliminerions-nous ces deux secteurs? La raison en est fort simple: il s'agit d'après nous d'émissions "abusives", du moins en ce qui concerne les timbres-taxe.

B) La valeur faciale:

Déjà nous avons entrevu le type d'observations que nous ferons sur la valeur faciale des émissions de timbres-poste de la Grande-Bretagne. Il nous semble que les autorités postales de ce pays abusent de la bonté des philatélistes et des collectionneurs de ce pays: quand elles émettent des timbres ayant une valeur faciale de cinq (5) livres nous considérons de telles émissions comme un genre d'exploitation éhontée des amateurs de timbres-poste britanniques. Deux exemples récents illustrent concrètement ce que nous avançons: l'émission en 1973 du timbre-taxe de 5 livres et celle plus récente (en 1977) de la série courante comportant quatre valeurs pour la somme énorme de 8,5 livres sterling! Les fortes valeurs faciales de cette catégorie n'ont aucune raison d'exister, à moins de vouloir vider les goussets des philatélistes. Nous pour-

rions ajouter d'autres exemples: en 1967, puis en 1969, suivi de l'année 1972, pour couronner le tout par la série émise cette année. Si nous déduisons la somme totale de ces fortes valeurs faciales (au montant de 11,5 livres sterling), nous arrivons donc à un chiffre de vingt livres. Ce qui constituerait un prix beaucoup plus raisonnable et sain pour la vie philatélique de cette nation très en demande. Les autorités postales de la Grande-Bretagne exagèrent donc en imposant une trop forte valeur faciale à leurs différentes sortes de timbres émis.

C) La qualité:

L'étude approfondie que nous avons effectuée pour mieux cerner les divers éléments de ce commentaire nous indique de plus que les autorités postales du Royaume-Uni ont décidé depuis plusieurs années que le procédé d'impression en HELIOGRAVURE demeurait celui qui correspondait le mieux aux émissions de timbres-poste de la Grande-Bretagne. D'ailleurs plus de 95% de ses émissions sont réalisées selon cette méthode d'impression par l'Imprimerie Harrisson.

Contrairement à d'autres pays dont la politique d'émission est centrée sur le même type d'impression et dont nous avons déjà commenté la politique (Etats-Unis et Vatican), les résultats obtenus sont nettement meilleurs, et même souvent fort heureux. Bien que nous ne soyons pas un partisan effréné de cette méthode d'impression, nous devons admettre que les timbres-poste britanniques réalisés en héliogravure sont d'une grande beauté et méritent toute notre estime.

Par rapport à l'ensemble de la production mondiale en héliogravure ou photogravure qui ressemble davantage à des vi-

gnettes que l'on retrouve sur des tablettes de chocolat, les timbres héliogravés du Royaume-Uni figurent parmi les plus belles réalisations de timbres-poste et sont comparables en tous points aux gravures en taille-douce.

D) Autres informations:

Les timbres britanniques ont un tirage relativement restreint (entre 5 et 10 millions pour les hautes valeurs des séries) compte-tenu de la population du pays et de ses besoins postaux réels. Qu'ils suffise de les comparer à ceux produits au Canada (en moyenne 24 millions d'exemplaires par émission) pour se rendre à l'évidence qu'il s'agit là de tirages raisonnables.

La durée de vente des timbres-postes de Grande-Bretagne est limitée à une année seulement (comme dans notre pays), même si leur validité demeure illimitée. Donc cela correspond à un autre principe fondamental de la poste: on achète un timbre-poste en prestation du service qu'il doit rendre, c'est-à-dire l'acheminement payé d'avance du courrier.

Quelques mots sur certaines spécialisations possibles concernant les timbres-poste de ce pays: variations de filigranes, tirages de la maison DELARUE, les timbres se-tenant (gutter pairs), les timbres avec phosphore ou barres de graphite, etc. Le collectionneur qui désirerait aborder ces spécialisations pourrait y consacrer de nombreuses heures et obtenir de grands plaisirs philatéliques même si les prix de ces items ne cessent de monter depuis quelques années.

Quant aux éléments philatéliques appelés FREAKS, ceux-ci constituent une véritable industrie très lucrative en Grande-Bretagne. Il n'y a jamais eu à notre connaissance d'émissions exem-

tes d'une multitude de variétés telles que "barre phosphorescente manquante", "couleur omise ou inversée", "dentelure mal placée", etc. Encore une fois nous sommes obligé d'avertir le philatéliste de ne pas tomber dans ce pièce à gogo!

Enfin l'avenir ne semble pas très brillant pour les timbres-poste de Grande-Bretagne car leurs cotes stagnent depuis un certain temps. Cette constation vaut même pour les fortes valeurs faciales (1 et 5 livres) émises au siècle dernier. Est-ce dû à un manque d'intérêt de la part des collectionneurs ou des dévaluations successives de la livre sterling? Nous ne le savons pas, mais l'impression générale ne semble pas très bonne pour l'avenir.

En résumé nous pouvons dire que nous avons plusieurs réserves importantes quant à la politique d'émission des timbres-poste pratiquée par le Royaume-Uni, même si nous trouvons très belles les vignettes postales réalisées par la Grande-Bretagne. La modération pourrait sans aucun doute assainir facilement le nombre assez élevé des émissions et la valeur faciale fortement exagérée depuis plusieurs années. Le philatéliste moyen ne pourra suivre malheureusement l'inflation galopante de ce pays, à moins d'un changement radical quant à la politique suivie pour l'émission de timbres-poste. Il devient alors nécessaire que le philatéliste ordinaire y pense par deux fois avant de s'engager réellement dans la collection des timbres-poste britanniques.



Littérature Philatélique Spécialisée

par Jean Lafortune

LES CATALOGUES MONDIAUX (suite)

MINKUS: mise à date de l'information parue dans le volume IV, numéro 1 (septembre 1977).

Il avait été dit dans l'article traitant du catalogue Minkus que celui-ci paraissait en deux volumes. Ceci était vrai jusqu'à maintenant, mais les éditeurs viennent tout juste de changer la présentation de leur catalogue, jugeant que la formule d'un catalogue mondial en deux volumes n'était sans doute plus la meilleure, à cause des trop nombreuses nouvelles émissions; les éditeurs ont opté pour la formule déjà adoptée par Gibbons, Michel et dans une moindre mesure Scott. Le nouveau volume 1977-78 vient de paraître, et il a été subdivisé en trois (3) tomes:

- 1^o tome: Grande Bretagne et pays du Commonwealth, Afrique du Sud, Sud-Ouest Africain, Transkei et Irlande.
- 2^o tome: pays indépendants d'Afrique et d'Asie (à l'exception de ceux qui sont membres du Commonwealth et de ceux qui sont d'anciennes colonies françaises).
- 3^o tome: Amérique latine (20 pays: Amérique du Sud, Amérique Centrale plus Cuba, Haïti et République Dominicaine).

Il est à remarquer que les Etats-Unis, leurs possessions et territoires ainsi que les Nations-Unies n'apparaissent plus dans ce premier volume. J'ignore où les éditeurs mettront ces pays.

Peut-être leurs consacreront-ils un tome séparé?

Pour de plus amples informations:

MINKUS PUBLICATIONS INC.
116 West 32nd Street
NEW YORK
N.Y. 10001 U.S.A.

Pour reprendre la chronique régulière sur les catalogues mondiaux, il nous reste maintenant à parler de deux (2) catalogues qui ne sont pas vraiment mondiaux, mais plutôt continentaux, car ils ne contiennent que les pays d'Europe.

Etant des exceptions se situant à mi-chemin entre des catalogues mondiaux et des catalogues nationaux pour un pays seulement, il a été décidé de les mentionner ici, avant d'entreprendre la revue de la littérature de pays particuliers.

6) ZUMSTEIN:

ce nom, célèbre dans la philatélie helvétique, est également celui d'un catalogue des pays d'Europe, publié en Allemand et annuellement par la firme.

Ce n'est pas un catalogue aussi complet que le Michel Europa, mais sa mise en page est agréable. Il comprend tous les pays d'Europe en un seul volume, un peu comme Yvert volume II.

Pour informations:

ZUMSTEIN ET CIE
CASE POSTALE 2585
3001 BERNE 1
SUISSE

7) AFA:

ce catalogue d'Europe existe en deux tomes, un pour les pays de l'est et l'autre pour ceux de l'ouest. Il est en danois, et est publié annuellement. Le problème de la langue rend ce catalogue peu utile à la plupart des philatélistes québécois. Renseignements chez l'éditeur:

AARHUS FRIMÆRKEHANDEL
BRUUNSGADE 42
DK- 8000
AARKUS C.
DANEMARK.

(A SUIVRE)

Ces chers timbres



par Jacques Nolet

Devant l'avalanche continue des timbres-postes émis par l'ensemble des membres de l'Union Postale Universelle, il n'est plus possible maintenant de tout collectionner et il devient urgent de faire un choix judicieux... compatible avec ses propres moyens financiers. Dans le but d'informer les membres de la Fédération et d'aider spécialement les philatélistes débutants, nous avons cru utile d'établir une chronique mensuelle dans laquelle nous commenterons la politique d'émission de timbres-postes d'un certain nombre de pays spécialement en faveur auprès des philatélistes québécois. Il s'agira uniquement de commentaires libres à partir de notre propre expérience personnelle, et non d'un relevé détaillé des nouveautés parues d'un pays (pour ce genre d'informations, il suffit de consulter un journal spécialisé dans le domaine des nouveautés). Nous espérons que ces articles pourront aider certains philatélistes à parfaire leur information philatélique et construire leur collection personnelle à partir des éléments soumis à leur attention concernant la politique d'émission de timbres-poste pratiquée par divers pays.

PAYS-BAS



Les philatélistes s'intéressent de plus en plus aux timbres-poste néerlandais puisque les Pays-Bas se classent d'après certains sondages au dixième rang de vente des nouveautés en Amérique du Nord. En outre de tous les pays qui présentement sont à la fine pointe de l'actualité philatélique, il faut absolument considérer les Pays-Bas comme la nation qui au plan purement philatélique possède le plus bel avenir: les cotes de ses timbres-poste ne cessent de grimper au point qu'ils effectuent des bonds prodigieux d'une année à l'autre. Pour bien comprendre une telle situation il nous faut examiner en détail la politique d'émission des timbres-poste des Pays-Bas, ce qui pourra sans aucun doute donner un certain nombre d'éclaircissements.

Les autorités postales néerlandaises ont pratiqué depuis dix ans une politique d'émission de timbres-poste relativement stable quant au nombre de valeurs émises (en moyenne vingt-deux timbres par année) et à la valeur faciale de celles-ci (onze florins ou cinq dollars); d'une part le nombre de vignettes a varié entre quinze et trente-et-une unités; et leur valeur nominale s'est chiffrée entre 4,65 florins (ou 2.13 dollars) et vingt-et-un florins (environ 10 dollars canadiens) d'autre part. Ce dernier chiffre (21 florins) baissant de 75% si l'on exclut certaines hautes valeurs de la série courante émise lors de cette décennie. En somme nous pouvons conclure de ces quelques chiffres que les autorités postales des Pays-Bas pratiquent une politique d'émission de timbres-poste relativement saine.

Un examen plus approfondi des diverses émissions de timbres-poste néerlandaises nous révèle cependant quelques autres éléments qui pondèrent cette première remarque: les timbres-poste comportant une surtaxe et les blocs-feuillet émis "Pour la Jeunesse". D'abord nous devons noter une surabondance d'émissions de vignettes postales incluant une surtaxe: plus de 50% (soit 118 unités sur 236 timbres-poste émis) des unités émises furent vendues avec une surtaxe qui ajoute environ trente pour cent (30%) à la valeur uniquement postale; ce qui nous apparaît être un certain abus pratiqué par les autorités postales de ce pays (même si la totalité des fonds ainsi recueillis par la surtaxe va en faveur d'organismes de bienfaisance ou autres). Cette surabondance d'émissions comportant une surtaxe constitue un "élément négatif" dans l'appréciation que nous pouvons porter sur la politique d'émission pratiquée par les Pays-Bas. D'autre part à chaque année en plus de la série dite "Pour la Jeunesse" les Postes néerlandaises émettent parallèlement un bloc feuillet incluant de six à douze timbres de la même émission et dont la valeur faciale a suivi l'augmentation des tarifs postaux: de 2,30 florins (ou \$1.06 \$) en 1970 à 3,80 florins (ou 1.75 dollar) au cours de la dernière année. Comme information complémentaire nous pouvons ajouter qu'au cours de la dernière décennie (1967 à 1976) ces blocs-feuillet ont coûté au collectionneur la somme de vingt-neuf florins (ou 13,34 dollars) pour ceux qui désiraient les adjoindre à leur ensemble sur les Pays-Bas. Il nous semble évident que l'émission de ce bloc-feuillet annuel n'ajoute rien à la dite émission intitulée "Pour la Jeunesse" et ne sert qu'à tirer des revenus supplémentaires provenant des goussets de philatélistes collectionnant ce pays.



L'impression des timbres-poste néerlandais s'effectue selon deux procédés d'imprimerie seulement: la taille-douce ou gravure sur acier (la très grande majorité des émissions de ce pays est réalisées par cette méthode: soit plus de soixante-quinze pour cent) et le procédé offset (près de vingt pour cent des vignettes sont imprimées de cette façon), tandis que certaines émissions utilisent un procédé mixte alliant taille-douce et offset (comme d'ailleurs le fait la Grande-Bretagne depuis quelques années et la France tout récemment). Dans l'ensemble nous pouvons dire que la facture des timbres-poste néerlandais demeure au niveau de la bonne qualité même si quelques unités apparaissent vraiment affreuses. Mais il pourrait y avoir amélioration à ce sujet d'après nos critères et certaines comparaisons réalisées avec quelques autres pays européens. D'ailleurs c'est la maison ENSCHEDE, une imprimerie privée, qui a produit l'ensemble des timbres-poste de ce pays sauf 24 timbres sur plus de mille timbres produits jusqu'à date environ! (Annexe 1)

Compte-tenu de la population des Pays-Bas (soit dix millions d'habitants) les tirages sont relativement bas (de 500,000 à 1,5 million) pour un pays européen de cette taille. Sans doute certaines valeurs excèdent la dizaine de millions d'unités mais les hautes valeurs de la série sont tirées selon la moyenne indiquée précédemment. Jusqu'à la fin de l'année 1967 les timbres de ce pays avaient la durée de validité suivante: ils étaient retirés de la vente l'année ultérieure en date du 31 décembre; maintenant ils ont une durée de validité illimitée.

Les philatélistes québécois désirant se procurer tous les timbres-poste émis par les Pays-Bas (et les blocs-feuillet) devront débourser en moyenne environ 6.44 dollars annuellement. Si l'on exclut les blocs-feuilles et certaines hautes valeurs faciales de la série courante, 3.22 dollars: ce qui serait fort raisonnable. Et en pensant que la surtaxe ajoutée à la moitié de ces timbres émis constitue une dépense supplémentaire de 30%, le coût moyen annuel pour l'achat de ces timbres-poste tomberait à 2.30 dollars!

Un dernier commentaire portera sur les cotes

affichées par les timbres des Pays-Bas: celles-ci ne cessent d'augmenter à cause de la politique d'émission fort conservatrice des Pays-Bas et du nombre d'unités assez restreint du tirage moyen de ceux-ci. Il nous semble que l'engouement des philatélistes continuera d'augmenter considérablement dans un proche avenir et les cotes atteindront des sommets inégalés. D'ailleurs la mercuriale des offres d'achat concernant les timbres-poste de ce pays reflète fortement une telle tendance.

La collection des timbres-poste des Pays-Bas constitue d'après nous une excellente collection à cause des divers motifs que nous avons exposés antérieurement: une politique d'émission assez saine, la facture des vignettes dans l'ensemble relativement bonne, et des tirages restreints.

Jusqu'à maintenant peu de collectionneurs se sont intéressés sérieusement aux vignettes postales de ce pays. Mais devant l'accroissement général des goûts philatéliques pour tous les pays et bureaux d'émission, les Pays-Bas ont soudainement pris une importance considérable parmi les intérêts développés des philatélistes.

Nous ne pouvons que souhaiter fortement aux philatélistes intéressés à ce pays d'acquérir le plus rapidement possible les diverses pièces désirées car demain elles seront sans aucun doute hors de prix pour toute bourse philatélique.

Jacques NOLET

ANNEXE I

Nous devons souligner un aspect important concernant les timbres-poste néerlandais: le graphisme futuriste des vignettes postales émises par les Pays-Bas. Tous les timbres-poste émis par ce pays manifestent donc une avancée spectaculaire quant au dessin exprimé. Quand nous connaissons les tendances fort conservatrices tant des autorités postales que des philatélistes eux-mêmes, il convient de noter la grande audace des responsables postaux des Pays-Bas et de l'avancée que ceux-ci font faire à la philatélie mondiale. Cela constitue donc un élément positif concernant la politique d'émission des timbres-poste des Pays-Bas.



Ces chers timbres



par Jacques Nolet

Devant l'avalanche continue de timbres-poste émis par l'ensemble des membres de l'Union Postale Universelle, il n'est plus possible maintenant de tout collectionner et il devient urgent de faire un choix judicieux... compatible avec ses propres moyens financiers. Dans le but d'informer les membres de la Fédération et d'aider spécialement les philatélistes débutants, nous avons cru utile d'établir une chronique mensuelle dans laquelle nous commenterons la politique d'émission de timbres-poste d'un certain nombre de pays spécialement en faveur auprès des philatélistes québécois. Il s'agira uniquement de commentaires libres à partir de notre propre expérience personnelle, et non d'un relevé détaillé des nouveautés parues d'un pays (pour ce genre d'informations, il suffit de consulter un journal spécialisé dans le domaine des nouveautés). Nous espérons que ces articles pourront aider certains philatélistes à parfaire leur information philatélique et construire leur collection personnelle à partir des éléments soumis à leur attention concernant la politique d'émission de timbres-poste pratiquée par divers pays.

L'AUTRICHE



Tous ceux qui ont eu la chance de visiter l'Autriche ont sûrement conservé un souvenir vivace de ce petit pays européen. En effet ses paysages, ses habitants et sa douceur de vivre en font une des nations les plus attachantes d'Europe. Nous croyons que le philatéliste qui s'intéresse aux timbres-poste autrichiens éprouve la même sensation et subit même un plus grand engouement à cause de l'enchantedement d'une telle collection. Nous essaierons d'en découvrir certaines raisons en examinant la politique des émissions de timbres-poste pratiquée par les autorités postales de ce pays européen.

Pour se faire une idée "objective" de la politique d'émission réalisée par l'Autriche, il convient d'abord de regarder attentivement certains chiffres extraits depuis les dix dernières années (1967-1976).

L'Autriche a émis au cours de cette décennie trois cent onze (311) timbres-poste qui se répartissent de la façon suivante: dix-huit timbres avec surtaxe, trois valeurs dites "Poste Aérienne", et deux cent quatre-vingt-dix timbres-poste ordinaires ainsi que trois blocs-feuillet. La valeur totale de ces timbres-poste (en excluant les blocs-feuillet) se chiffre à 873 shillings, soit environ soixante-trois dollars canadiens: donc une moyenne de 6.30 dollars pour trente valeurs annuellement. Ce qui nous semble raisonnable en sachant que la valeur annuelle varie entre \$4,46 (1968) et \$9.41 (1975: année préparatoire aux Jeux Olympiques d'Innsbruck). Compte-tenu de l'inflation mondiale galopante et de l'augmentation considérable des tarifs postaux au cours de cette période, cette évolution normale a pris une allure "raisonnable" même si nous sommes obli-

gés de constater qu'elle a pratiquement doublée.

A) POLITIQUE D'ÉMISSION

Habituellement l'Autriche émet des timbres-poste de faible valeur nominale: trois (\$0.20) ou quatre (\$0.30) schillings, valeurs qui cor-

respondent au tarif d'une lettre simple pour ce pays. De plus nous devons noter l'usage très modéré de timbres comportant une surtaxe: un par année sauf exception pour 1975 (8 timbres spéciaux pour les Jeux Olympiques d'Innsbruck et le timbre habituel). Cette pratique apparaît presque inusitée parmi les divers pays d'Europe, surtout elle devrait être suivie par certains pays européens (France et Pays-Bas) qui inondent littéralement le marché philatélique avec leurs émissions comportant une surtaxe postale.

Voilà pourquoi nous pouvons dire que les autorités postales de l'Autriche pratiquent une politique d'émission de timbres-poste raisonnable surtout si l'on tient compte des chiffres eux-mêmes d'une part, et de la production des pays limitrophes d'autre part.

B) QUALITÉ ARTISTIQUE

Nous abordons maintenant l'élément le plus important de la politique d'émission des timbres-poste autrichiens, et qui constitue d'après nous sans doute le motif le plus intéressant d'une collection de timbres-poste de l'Autriche.

La très grande majorité des émissions produites par ce pays sont réalisées en taille-douce ou gravure sur acier. Cette méthode d'impression assure une production de qualité et donne des résultats excellents: tous les timbres autrichiens imprimés par cette méthode sont des petits bijoux incomparables. De plus les autorités postales de ce pays ont adopté une mesure supplémentaire qui ajoute à la beauté de ces timbres gravés sur acier: leur impression s'effectue normalement par procédé "monochrome" (ou en une

seule couleur), ce qui assure encore un meilleur résultat. L'usage d'une seule couleur fait ressortir la qualité de la gravure et permet une plus grande fidélité au poinçon gravé par l'artiste. Nous avons déjà souligné comment l'usage de la polychromie peut défigurer une gravure sur acier à un point tel qu'on ne reconnaît plus la figurine exprimée par l'auteur à cause de la laideur des couleurs utilisées.

Quant aux timbres imprimés en héliogravure, ils sont relativement peu nombreux mais ils sont toujours de qualité soignée. Ce procédé d'impression est utilisé quand la gravure sur acier ne peut reproduire fidèlement ou efficacement un sujet (une peinture par exemple...).

Tous les timbres-poste autrichiens sont réalisés par l'Imprimerie d'Etat de ce pays qui jouit d'une excellente réputation tant européenne qu'étrangère puisque plusieurs nations font appel à ses services. Tout ceci pour vous dire que la qualité artistique des timbres-poste de l'Autriche demeure l'une des plus belles d'Europe, ce qui n'est pas peu dire!

C) AUTRES NOTES

Il nous reste maintenant à donner quelques autres renseignements pertinents qui aideront le philatéliste québécois à se faire une opinion précise sur la politique d'émission de timbres-poste suivie par ce pays et du sérieux de ses autorités postales.

Tous les sujets adoptés pour les émissions sont normalement pris dans le cadre fourni par l'Autriche, ce qui constitue évidemment un point d'intérêt im-

portant pour tous ceux qui s'intéressent aux timbres-poste autrichiens. Les valeurs émises sont intéressantes dans la mesure où elles reflètent les divers aspects propres au pays émetteur.

La seule réserve que nous pourrions émettre concernant l'Autriche réside au niveau du tirage moyen de ses émissions: il se chiffre habituellement autour de trois millions de vignettes (sauf pour les émissions de Noël qui atteignent cinq millions). Ce qui demeure relativement élevé pour un pays de si petite dimension comme l'est l'Autriche.

La cote des timbres autrichiens monte régulièrement d'une façon modérée cependant. En un sens, elle participe à l'ascension générale enregistrée par la majorité des pays de l'Europe de l'Ouest et surtout par les petits pays (Suisse, Pays-Bas, Liechtenstein, etc.). D'ici quelques années les cotes atteindront des sommets justifiés par la politique d'émission de timbres-poste fort conservatrice pratiquée par cette nation.

L'intérêt philatélique vis-à-vis de l'Autriche augmente donc considérablement au cours des années actuelles pour une double raison: un marché philatélique fort actif d'une part, l'intérêt grandissant des collectionneurs allemands d'autre part. Les philatélistes doivent en conséquence s'attendre à plusieurs surprises relativement à ce petit pays d'Europe.

Enfin certaines émissions d'Autriche paraissent promises à un bel avenir: Dollfuss (1936), les blocs-feuillet Renner (1946), le premier bloc-feuillet émis à l'occasion de WIPA en 1933 et



certaines émissions dites "séries courantes" récentes (telle celle de 1948-51) dont plusieurs petites valeurs deviennent de plus en plus difficiles à acquérir.

D) CONCLUSION

La plupart des paramètres habituels que nous utilisons dans cette chronique pour juger la politique d'émission de timbres-poste pratiquée par un pays nous obligent à conclure que celle pratiquée par l'Autriche apparaît comme raisonnable et saine au plan purement philatélique.

Quant à nous, nous plaçons l'Autriche aux tous premiers rangs des pays européens susceptibles d'intéresser le philatéliste québécois à cause de la qualité artistique de ses timbres-poste.

Comme nous aimerais que l'ensemble des membres de l'Union Postale Universelle suivent l'exemple que l'Autriche donne en ce qui concerne sa politique d'émission de timbres-poste tant par son nombre que par sa qualité!

par JACQUES NOLET



Ces chers timbres



par Jacques Nolet

Devant l'avalanche continuelle des timbres-poste émis par l'ensemble des membres de l'Union Postale Universelle, il n'est plus possible maintenant de tout collectionner et il devient urgent de faire un choix judicieux... compatible avec ses propres moyens financiers. Dans le but d'informer les membres de la Fédération et d'aider spécialement les philatélistes débutants, nous avons cru utile d'établir une chronique mensuelle dans laquelle nous commenterons la politique d'émission de timbres-poste d'un certain nombre de pays spécialement en faveur auprès des philatélistes québécois. Il s'agira uniquement de commentaires libres à partir de notre propre expérience personnelle, et non d'un relevé détaillé des nouveautés parues d'un pays (pour ce genre d'informations, il suffit de consulter un journal spécialisé dans le domaine des nouveautés). Nous espérons que ces articles pourront aider certains philatélistes à parfaire leur information philatélique et construire leur collection personnelle à partir des éléments soumis à leur attention concernant la politique d'émission de timbres-poste pratiquée par divers pays.

SUISSE



Pour tous les philatélistes qui s'intéressent aux pays européens possédant une vocation internationale, la Suisse demeure un choix qui s'impose. En effet, située au coeur de l'Europe et siège de nombreuses organisations internationales, la Confédération Helvétique constitue un pays de choix qui se situe d'emblée au premier rang des goûts philatéliques de collectionneurs québécois. Pour cette raison nous essaierons d'analyser en profondeur la politique d'émission de timbres-poste suivie par les autorités postales suisses.

I- POLITIQUE SUIVIE PAR CE PAYS

A première vue quand nous regardons sommairement la production de timbres suisses depuis dix ans (1966-1975), nous pouvons déjà remarquer que les autorités postales de ce pays ont pratiqué une politique d'émission assez conservatrice (ce qui devrait faire la joie des collectionneurs) car cette nation n'a émis que 22 timbres en moyenne par année pour une valeur faciale d'environ douze francs suisses (soit l'équivalent de 6,72 dollars canadiens). Ce qui nous semble fort raisonnable pour un pays d'un peu plus de six millions d'habitants. A comparer ces chiffres avec ceux du Liechtenstein (21,000 âmes) ou de San Marino (17,000 personnes), ils apparaissent raisonnables et nettement conformes aux besoins postaux réels de ce pays.

La Confédération Helvétique tombe toutefois dans un certain excès (suivi en cela par de nombreux pays européens), celui de l'émission de timbres-poste avec une surtaxe: sur les dix années analysées, 83 timbres avec surtaxe furent émis pour une valeur de trente-six francs suisses ou vingt dollars canadiens. Cette somme représente approximativement 30% de la valeur faciale de tous les timbres émis par ce pays au cours de la même période. Ce qui nous semble un peu trop exagéré si la surtaxe est versée intégralement à des œuvres de bienfaisance. Nous devons souligner cependant l'habitude prise par les autorités postales de la Suisse: l'émission annuelle de deux séries avec surtaxe. La première émission est consacrée à la patrie (Pro Patria), tandis que la seconde est réalisée pour la jeunesse (Pro Juventute). Jusqu'en 1965 ces séries comportaient chacune cinq vignettes, et maintenant il n'y en a que quatre seulement par série.

Un autre point que nous devons noter, c'est l'émission de timbres-poste pour certaines agences internationales dont le siège est situé sur le territoire de ce pays: Bureau international de l'Education (B.I.E.), Union Internationale des Télécommunications (U.I.T.), Bureau International du Travail (B.I.T.), Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.). La Suisse a émis pour le compte de ces organisations pendant cette période (1966-1975) douze timbres pour une valeur faciale de 7,30 francs suisses ou quatre dollars canadiens, avec cependant peu de régularité. La France et les Pays-Bas émettent eux aussi des timbres pour certaines agences internationales: Unesco et Conseil de l'Europe (France) et Cours Internationale de Justice (Pays-Bas). Les timbres spéciaux émis par la Confédération Helvétique pour les Agences Internationales n'incluent évidemment pas ceux émis par l'O.N.U. pour son bureau de Genève grâce à une entente spéciale avec les autorités spéciales de ce pays.

Enfin notons en passant que la Suisse a émis au cours de la même période deux blocs-feuillet (1971: Exposition philatélique NABA tenue à Bâle; 1974: Exposition philatélique INTERNABA tenue à Bâle) vendus chacun au prix de trois francs suisses, et un timbre-poste Avion comportant une surtaxe „Pro Aero.. en 1972.

Devant tous ces éléments nous pouvons constater que les autorités postales helvétiques pratiquent une politique d'émission de timbres-poste raisonnable (à l'exception de ce que nous avons dit sur les vignettes postales comportant une surtaxe!).

II- IMPRESSION DES TIMBRES

Depuis dix ans nous pouvons réaliser que tous les timbres-poste suisses sans exception ont été imprimés par une société privée, "Courvoisier", qui réalise de nombreuses impressions pour le compte de plusieurs administrations postales étrangères. Déjà en sachant cela, nous avons en mains un élément qui nous permettra d'apprécier la qualité artistique des timbres-poste suisses.

Une compilation serrée des émissions réalisées depuis dix ans nous indiquent que seulement 18% des vignettes ont été imprimées au moyen de la taille-douce, un seul timbre en typographie, un en héliogravure et deux autres en lithographie. Tous les autres (donc la grande majorité: plus de 80%) sont imprimés en photogravure.

Tout cela nous conduit à déplorer malheureusement la pauvre qualité artistique des timbres postes helvétiques, puisque les résultats sont habituellement de mauvaise qualité. Ce procédé nous fait penser aux vignettes que l'on trouve dans les tablettes de chocolat!

Quant aux tirages, ceux-ci sont assez élevés puisqu'ils oscillent entre cinq et trente millions d'exemplaires. Ce qui nous semble fort élevé pour un si petit pays (six millions d'habitants) quand on sait qu'au Canada (vingt-deux millions) les tirages varient au-

tour de 24 millions d'unités.

III- AUTRES NOTES

Quel est donc l'avenir des timbres suisses actuellement? Nous devons noter qu'il y a d'abord un engouement certain pour les timbres-poste de la Suisse présentement; ensuite ces derniers profitent également de la montée générale des cotations enregistrées par les catalogues.



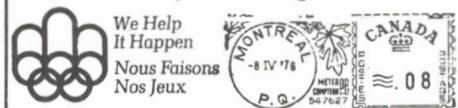
Les timbres émis depuis trente ans n'ont pas beaucoup d'avenir (à part le feuillet "LUNABA" édité en 1951). Seuls les grands classiques (émissions cantonales: 1843-1849; et celles de la poste fédérale: 1849-1852) et quelques autres (Bloc-feuillet 1934, celui émis en 1940 et l'émission EUROPA de 1945) ont quelque avenir. Quant aux autres, il ne vaut même pas la peine d'en parler.

S'il y a un pays européen à recommander aux collectionneurs québécois, c'est bien la Suisse à cause de sa politique sérieuse d'émission de timbres-poste et des cotes relativement peu élevées de ceux-ci; même si nous avons émis quelques réserves cependant: qualité artistique et vignettes avec surtaxe. La Confédération Helvétique nous apparaît donc comme une valeur sûre tout comme les comptes de banque suisses.

Jacques NOLET

LES SLOGANS DES JEUX OLYMPIQUES '76 SUR LES MACHINES A AFFRANCHIR.

par: George Bardosh



Le but de cet article est d'informer les collectionneurs québécois qu'il existe, sous leurs propres yeux, des items de valeur philatélique encore trouvables, gratuitement, mais maintenant recherchés et appréciés par les philatélistes sérieux partout dans le monde. Mais, vous dites, ce n'est pas sérieux qu'il existe des gens qui donnent de l'argent pour des trouvailles faites dans les poubelles. C'était ma première réaction aussi, et j'étais également heureux de vendre la première centaine d'obligations mécaniques que j'ai trouvé à un collectionneur américain pour la somme de dix dollars. Après je l'ai regretté. J'ai réalisé que la demande pour ces items était très forte, mais l'offre, très faible. Il semble que personne au Canada ne pensait qu'il fallait mettre de côté ces slogans au temps où ils étaient disponibles par centaines dans le courrier ordinaire. Au moment où je suis devenu intéressé par ce sujet (printemps de 1977) c'était déjà trop tard. Le droit à l'utilisation des empreintes olympiques se terminait en décembre 1976; il faut mentionner que la plupart des compagnies ont enlevé les empreintes de leurs machines immédiatement après la fin des Jeux Olympiques.

D'où vient cette demande pour ces empreintes de machines? Premièrement, des collectionneurs partout au monde qui collectionnent les timbres et les oblitérations du thème sportif et olympique. La philatélie olympique, c'est véritablement la reine de la philatélie thématique. Ici, tout existe: des timbres depuis 1896, les premiers des jeux olympiques modernes, des oblitérations des bureaux de poste temporaires olympiques depuis 1906; des entiers postaux; des oblitérations mécaniques, de publicité, des slogans de machines à affranchir.

Le matériel classique est très cher, et très recherché; celui des Jeux Olympiques d'Athènes en 1896, où mêmes de Paris, 1924 avec oblitérations du stade olympique, vaut une

Ces chers timbres



par Jacques Nolet

Face à l'avalanche des émissions produites par certains pays (sinon tous) de l'Europe de l'est, plusieurs philatélistes québécois seront sans doute étonnés par la présence de la Tchécoslovaquie à l'intérieur de cette chronique, et ils auront parfaitement raison. Toutefois nous aimerions scruter en détail la politique d'émission de la Tchécoslovaquie car nous croyons que cette nation se classe parmi les premières du monde quant à la qualité des timbres-poste émis.

I — POLITIQUE D'EMISSION

Nous devons constater au point de départ que la Tchécoslovaquie émet annuellement un nombre très considérable de timbres-poste: en moyenne soixante-quinze (75) vignettes depuis environ quinze ans. Ce qui en soit peut rebuter facilement plusieurs philatélistes placés devant une telle avalanche. Mais il semble que les autorités postales de ce pays commencent à comprendre la voie du bon sens parce qu'ils ont diminué ce chiffre depuis quelques années: 89 timbres en 1968, 70 unités en 1970 et 59 vignettes en 1974. Il en est de même pour la valeur faciale des timbres qui est passée incidemment de quatre-vingt-dix couronnes (Soit 19 dollars canadiens) à soixante-neuf couronnes (ou 14 dollars canadiens environ) annuellement, sauf pour les années où furent émises les valeurs de la dernière série courante!

Le tableau d'ensemble indique aussi d'autres données intéressantes pour les années analysées (1965-1974). Cette nation a émis 744 timbres-poste pour une valeur faciale de 867 couronnes (soit environ 183 dollars canadiens). Voilà un chiffre qui demeure sans aucun doute démesuré pour un pays de si petite taille: cette nation ne se compose que de quinze millions d'habitants. Le nombre total de timbres émis se décompose de la façon suivante: sept-cent-quatorze pour la poste ordinaire, neuf valeurs de poste aérienne, neuf blocs-feuilles et douze vignettes de timbres-taxe. Déjà avec ces chiffres nous possédons de bonnes indications sur la politique d'émission de timbres-postes suivie par ce pays.

Devant de tels chiffres nous pouvons constater au premier abord que la Tchécoslovaquie émet principalement des timbres-poste pour la Poste Ordinaire (ce qui demeure normal dans une vision saine de la philatélie), seulement quelques valeurs (dont la valeur faciale n'est pas trop forte) pour la poste aérienne, un nombre assez limité de blocs-feuillet (par rapport à l'U.R.S.S. ou la Roumanie par exemple), et douze timbres-taxe. Ensuite nous devons souligner un autre point qui est en faveur de ce pays, c'est que la Tchécoslovaquie n'émet aucun timbre

TCHECOSLOVAQUIE



comportant une surtaxe à usage non-postal. Voilà un bon exemple qui devrait être suivi par la plupart des pays Européens qui utilisent à excès une telle pratique (France, Belgique, Pays-Bas, Suisse, etc...) En un sens les émissions réalisées en Tchécoslovaquie sont créées uniquement en fonction de leur usage postal. Même si on a de la difficulté à croire que certains grands formats peuvent être vraiment utilisés pour un usage postal réel, tous ceux qui ont déjà visité ce pays se sont rendus compte de leur véritable usage postal.

Mais nous devons déplorer malheureusement l'usage immoderé de l'oblitération faite par complaisance (en anglais on utilise le terme CTO qui signifie "canceled to order") qui a pour résultat immédiat qu'il devient fort difficile de trouver des vignettes oblitérées qui ont vraiment servi pour le transport du courrier. Cela permet aussi aux autorités postales de ce pays d'écouler le stock restant des invendus, ce qui constitue évidemment une pratique condamnable. Selon notre propre expérience il n'y a qu'une quantité infime de timbres-poste oblitérés tchécoslovaques qui ont réellement été utilisés dans un but postal qui est l'affranchissement normal du courrier.

II — LA QUALITE ARTISTIQUE

S'il n'y avait qu'un seul motif



pour s'intéresser aux timbres-poste tchécoslovaques, il se situerait automatiquement à ce niveau. Nous pouvons dire que la qualité artistique des vignettes émises par cette nation demeure sans pareille nulle part ailleurs (sur un même pied que la France et la Suède), car la Tchécoslovaquie utilise la taille-douce ou la gravure sur acier.

En effet, la taille-douce constitue la méthode d'impression qui domine largement la production des timbres-poste de Tchécoslovaquie: 216 timbres furent imprimés par la gravure sur acier tandis que 494 autres furent réalisés à l'aide d'un procédé mixte (lithographie et taille-douce); ce qui donne 710 sur 744 vignettes émises ou 92% de la production totale de ce pays. Et cette production totale demeure toujours un produit de première qualité: parce que la Tchécoslovaquie est renommée à juste titre pour ses réalisations en taille-douce. Qu'il suffise de mentionner les timbres "grand format" comme l'émission sur les Gobelins dont la qualité artistique est exceptionnelle tant pour la gravure que pour le coloris, et qui dépasse de loin même les vignettes du Musée Imaginaire réalisées par la France. Et ce soin se retrouve dans toute la production, même pour les petits timbres et les valeurs de la série courante.

C'est la Tchécoslovaquie qui a commencé en premier lieu à graver ses timbres grâce à un procédé mixte, celui de la taille-douce qui s'allie à la lithographie. Cette nation, nous l'avons vu précédemment, utilise largement cette méthode d'impression (494 vignettes sur 744, ou environ les 2/3) qui donne d'excellents résultats puisqu'elle se sert des avantages propres à chacun de ces deux modes de fabrication du timbre-poste.

Autre point à souligner rapide-

ment, c'est l'usage de la photogravure pour quelques-unes de ses émissions (33 timbres) qui constitue d'après nous une faiblesse puisque les résultats atteints sont médiocres. Mais heureusement il semble que ce procédé d'impression soit en disparition dans ce pays puisqu'il n'a plus été utilisé depuis 1967, dernière année où nous remarquons une série en photogravure. Il s'agit donc d'une faiblesse mineure qui n'a vraiment pas d'importance par rapport à l'ensemble de très haute qualité artistique qui est fourni par les postes tchécoslovaques.

III—NOTES SUPPLEMENTAIRES

Les tirages réalisés par la Tchécoslovaquie de ses timbres sont assez élevés du fait qu'ils oscillent entre trois et quatre millions pour chaque valeur. En soi un tel chiffre n'apparaît pas du tout astronomique mais si on le met en rapport avec ceux de la France (tirage moyen de cinq millions pour une population de cinquante millions d'habitants) il devient énorme surtout si on établit la relation entre ce chiffre de tirage et le nombre de séries émises annuellement!

Ceux qui ont l'habitude de fouiller les catalogues relativement aux timbres de ce pays auront sans doute remarqué que pour certaines valeurs il y a des cotes chiffrées en italique qui sont différentes de celles des autres timbres de la même série: il s'agit précisément des "valeurs bloquées". Ces timbres-poste ont un tirage beaucoup plus réduit (700,000) que celui des autres



valeurs de la même série (entre trois et quatre millions); donc il devient plus difficile de se les procurer normalement soit par achat soit par échange. Il semble que les autorités postales de ce pays utilisent cette pratique de la valeur bloquée pour augmenter la valeur de leur produit. Cette pratique demeure condamnable même si elle est moins pernicieuse que celle utilisée par la République Démocratique d'Allemagne qui ré-imprime sans vergogne les valeurs manquantes ou épuisées!



Nous possédons bien peu d'informations sur la possibilité d'acquérir directement les diverses émissions de la Tchécoslovaquie: à notre connaissance nous ne pouvons les acquérir directement des PTT sinon qu'en les achetant d'une agence d'exportation intitulée CEDOC et uniquement en grosse quantité. Il en est de même pour la durée de validité des timbres-poste émis par ce pays: nous ignorons totalement leur situation à cause du silence des PTT de ce pays.

Les cotes dépendront évidemment du type de mise en marché réalisé par les PTT de la Tchécoslovaquie. Il n'y a aucune surprise au niveau de celles-ci: les cotes des timbres-poste tchécoslovaques demeurent d'une très grande stabilité du fait qu'il n'y a pratiquement pas de marché philatélique concernant ces timbres. A part quelques séries (Surcharges de 1919, Comité Olympique International de 1925 et 1926, avion de 1920, et quelques séries d'occupation émises en Bohème et Slovaquie), il n'y a pas de dépenses importantes à effectuer pour acquérir l'ensem-

ble des séries émises par ce pays. En somme les seules séries qui sont difficiles à acquérir sont les timbres dits "Tableaux" de grand format qui demeurent pratiquement introuvables si on les désire oblitérées.

Parmi toutes les nations de l'Europe de l'Est qui offrent leur production aux philatélistes, la Tchécoslovaquie demeure par conséquent le pays à collectionner en priorité pour de nombreuses raisons.

D'abord pour la qualité artistique de ses timbres-poste qui peut être qualifiée d'incomparable puisque ses graveurs sont les meilleurs du monde et qu'elle utilise très largement la gravure sur actier pour l'impression de ses timbres-poste. Le résultat de cette production apparaît évident: les vignettes postales de la Tchécoslovaquie sont d'une grande beauté.

Puis il demeure facile de collectionner ces timbres-poste puisque bien des collectionneurs les négligent ignorant et leur beauté et la finesse de gravure de ces timbres. Quand on voit l'ensemble de la production mondiale, le philatéliste ne devrait pas hésiter à collectionner au moins la qualité.

Enfin l'acquisition des séries antérieures s'effectue à un prix raisonnable compte-tenu du faible marché philatélique qui joue sur les timbres de ce pays.

Indépendamment de certaines réserves formulées (surabondance annuelle, séries oblitérées par complaisance, valeurs bloquées), nous recommandons fortement aux philatélistes québécois la Tchécoslovaquie à cause de la qualité artistique "EXTRAORDINAIRE" de ses timbres-poste.

Jacques NOLET

PAGE 12

POURQUOI EXUP XI?

par Denis Masse

Il aura fallu treize ans avant qu'une deuxième exposition philatélique provinciale soit mise sur pied, après l'exténuant succès d'EXUP X, au Palais du Commerce en 1965.

Depuis ce temps, une Fédération des diverses sociétés philatéliques est née au Québec. Ce n'est déjà pas si mal.

Mais, s'interrogent aujourd'hui les responsables d'EXUP XI, faudra-t-il attendre encore plus de dix ans avant qu'une troisième exposition provinciale ne suive celle du Vélodrome?

Pour l'instant, le défi qui consiste à recevoir l'adhésion enthousiaste et spontanée de tous les clubs de la province, est mené de façon ardue. Si les 400 exposants voulus au départ se retrouvent finalement dans l'enceinte du Vélodrome, c'est que le Comité les aura recrutés un par un, moyennant force travail de persuasion.

Pourtant, pour la première fois des prix en argent sont offerts aux gagnants; pourtant, l'exposition aura lieu dans un site incomparable sur une surface de 40,000 pieds carrés; pourtant, la publicité qui entourera l'événement devrait assurer aux exposants plus de 30,000 admirateurs.

Chacun devrait profiter de cette chance inouie qui lui est offerte cette année d'exposer dans sa langue ses travaux de recherche philatélique et les plus belles pièces de ses collections.

Pour des philatélistes, de quelque degré d'avancement que ce soit, il y a toujours d'immenses avantages à retirer d'une exposition, que ce soit comme exposant ou comme visiteur.

Exup XI a été montée par une poignée d'hommes qui y croyaient. Faisons en sorte de leur prouver qu'ils ne se sont pas trompés.

EXUP XI devrait être l'affaire de tous.

Ces chers timbres

par
Jacques Nolet



Notre intérêt philatélique ce mois-ci portera sur un pays scandinave, la Suède. Comme vous pourrez le constater, plusieurs raisons motivent une telle attention; la Suède devrait intéresser un grand nombre de philatélistes québécois. Nous essaierons d'en entrevoir les points d'intérêt en analysant soigneusement la politique d'émission de timbres-poste pratiquée par la Suède.

LA SUEDE



I - LA POLITIQUE D'EMISSION

Si un collectionneur possède des timbres de la Suède, un premier fait devrait lui sauter aux yeux: tous les timbres suédois émis depuis dix ans appartiennent à la catégorie des timbres émis soit en "carnet" soit en "roulette". En d'autres mots ces vignettes postales n'ont pas de dentelure sur un ou plusieurs côtés. Selon les autorités postales de ce pays la manipulation des timbres émis soit en carnet ou en roulette est facilitée par ce type de présentation plutôt que celui adopté traditionnellement par les autres pays (c'est-à-dire l'impression des timbres en feuille). Nous sommes d'ailleurs de cet avis. Tel est le premier fait à découvrir quand nous examinons attentivement les timbres-poste suédois.

Les autorités postales de la Suède favorisent en outre largement l'utilisation de la méthode de la taille-douce ou de la gravure sur acier pour l'impression de leur timbres-poste. Cette préférence, qui demeure une caractéristique importante de la politique d'émission de timbres-poste de la Suède, fait de ce pays l'un des tout premiers au niveau de la qualité artistique de ses timbres. Nous reviendrons ultérieurement sur ce sujet.



Enfin soulignons que la Suède émet des timbres-poste comportant uniquement des motifs suédois. Ce qui a pour conséquence directe que ses vignettes postales reflètent totalement ce pays grâce aux timbres émis. Autrement dit la Suède n'émet pas de timbres ayant pour motif des sujets qui lui soient étrangers. Voilà une politique que devraient suivre nombre de pays: ce qui diminuerait considérablement le chiffre des émissions de timbres-poste annuellement.

PAGE 6

II - LE TABLEAU D'ENSEMBLE



Depuis les dix dernières années (1965-1974), la Suède a émis quatre-cent seize (416) timbres-poste pour une valeur de 306 couronnes suédoises (soit approximativement soixante-quatorze dollars canadiens). Ce qui fait une moyenne de 41 timbres par année pour une valeur faciale d'environ 7,5 dollars (ou trente-et-une couronnes suédoises).

C'est au cours de l'année 1972 que la Suède a émis le plus grand nombre de timbres-poste (55 unités), tandis que la valeur faciale la plus considérable fut atteinte en 1974 avec 45 couronnes (11 dollars). Il faut savoir que le coût de la vie en Suède demeure l'un des plus élevés au monde et que l'envoi d'une lettre simple atteint un sommet (1,30 couronne = 32 cents). Compte-tenu de ces informations et de l'augmentation générale des tarifs postaux enregistrée depuis 1970, nous pouvons dire que le chiffre de quarante-cinq couronnes demeure raisonnable même s'il peut paraître élevé pour le simple collectionneur.



Comme nous l'avons indiqué précédemment, tous les timbres-poste suédois sont émis sous deux formes: carnet et roulette. Mais il nous faut ajouter que certaines émissions sont produites simultanément en carnet et en roulette. Comme il s'agit de timbres différents nous les avons ajoutés dans la valeur faciale totale de l'année. Au lieu de compter 2,30 couronnes pour deux timbres émis, nous avons plutôt calculé 3,25 couronnes pour une émission de deux timbres qui comporte trois variétés. Normalement la valeur faciale moyenne des timbres-poste de la Suède devrait être diminuée en conséquence. Voilà pourquoi nous estimons que la valeur faciale moyenne des timbres-poste suédois nous semble raisonnable.

Les seuls timbres-poste qui sont dentelés normalement sur les quatre côtés proviennent uniquement de blocs-feuillet émis au nombre de 5 depuis les dix dernières années: un en 1969 et quatre en 1974 (pour l'Exposition Philatélique Internationale "Stockolmia"). Il s'agit là d'exceptions qui demeurent assez rares.

Enfin nous devons attirer l'attention des philatélistes sur les carnets de timbres suédois. La majorité des timbres-poste de la Suède sont émis en carnet: autant les

timbres commémoratifs que les valeurs de la série courante. Nous conseillons de collectionner uniquement les timbres commémoratifs émis en carnet, car il n'y a aucun intérêt à posséder par exemple dix (10) exemplaires du même timbre de la série courante.

III - LA QUALITE ARTISTIQUE



La Suède émet des timbres-poste qui possèdent une très grande qualité artistique puisqu'elle utilise la taille-douce ou gravure sur acier pour l'impression de la très grande majorité de ses émissions. A ce niveau cette nation se compare avantageusement aux pays européens (tels que l'Autriche, la France et la Tchécoslovaquie) qui se classent aux premiers rangs pour leur qualité artistique.



Toutefois elle s'en distingue nettement aussi quant à l'utilisation de la gravure sur acier pour l'impression de ses timbres-poste. La Suède utilise habituellement une seule couleur pour la réalisation de ses vignettes postales au lieu du procédé usuel qui comporte plusieurs couleurs. Il nous semble que l'utilisation d'une seule couleur convienne davantage à ce procédé que l'emploi de nombreuses couleurs qui défigurent trop souvent la beauté d'une gravure. En ceci les autorités postales suédoises se distinguent nettement de la France qui préfère habituellement l'utilisation de plusieurs coloris pour la réalisation de ses timbres-poste.

Nous devons ajouter aussi que la Suède possède quatre artistes graveurs réputés ("les meilleurs du monde" affirme la publicité provenant des PTT de la Suède) qui produisent de merveilleuses vignettes: tel C. Slania qui grave plusieurs timbres tant pour ce pays que pour d'autres Administrations postales (comme Monaco).

IV - AUTRES INFORMATIONS

Un autre point positif qui milite en faveur de la collection de timbres-poste de la Suède réside dans le fait que toutes les émissions de timbres produites par ce pays sont toutes disponibles dans chacun des guichets des PTT suédoises. C'est une politique excellente au plan philatélique surtout si l'on considère les difficultés que rencontrent les philatélistes canadiens à obtenir les nouveautés dans les différentes succursales postales de notre pays. Si le Canada suivait cette saine politique pratiquée par la Suède il n'y aurait pas lieu de créer des comptoirs philatéliques spéciaux où d'ailleurs il est

impossible de se procurer tous les articles philatéliques produits par les postes canadiennes (ce qui est le comble!...)



De plus tous les timbres-poste produits en Suède sont en fonction d'une utilisation postale réelle. Voilà un autre point important à souligner qui manifeste le sérieux apporté par les autorités postales suédoises pour réaliser une politique d'émission de timbres qui soit saine au plan philatélique.

Enfin la Suède n'émet pas de timbres-poste comportant une surtaxe destinée à un autre but que l'affranchissement du courrier. A l'exception des blocs-feuillet "Stockolmia" qui comportaient une majoration destinée à couvrir le prix d'entrée à l'exposition (une pratique courante acceptée pour financer les expositions philatéliques internationales), la Suède n'a pas émis au cours de la dernière décennie des timbres-postes appelés "à surtaxe". Par rapport à certains pays analysés dans cette chronique au cours des derniers mois (Pays-Bas, Suisse, France, etc.) ce pays constitue donc un exemple à suivre parce que le philatéliste ne constitue pas une poire à exploiter pour le financement d'activités de bienfaisance.

A cause d'un certain nombre de traits originaux (timbres en taille-douce "monochrome", émissions habituelles "en rouleaux" et "en carnet"), la Suède devrait attirer l'attention des collectionneurs québécois qui sont à la recherche de pays intéressants à inclure dans leur collection personnelle.



Mais il y a décidément plus pour ce pays: la Suède pratique une politique d'émission de timbres-poste très saine vu qu'elle n'émet des vignettes qu'avec motif suédois, et que ses timbres-poste sont destinés à un usage postal réel.

De plus nous pouvons signaler la belle qualité artistique de ses gravures sur acier qui font de ses timbres de petits bijoux. D'ailleurs cette qualité artistique la place au premier rang des pays européens pour ses réalisations de timbres-poste en taille-douce.

Compte-tenu de toutes les raisons évoquées la Suède devrait être l'une des nations les plus en faveur auprès des véritables philatélistes qui désirent collectionner la qualité et la beauté philatéliques.

Ces chers timbres



par JACQUES NOLET

Quand on fréquente un club philatélique du Québec il est évident que la majorité des collectionneurs s'intéressent uniquement aux timbres-poste du Canada; ce qui constitue une attitude normale puisque le philatéliste s'intéresse d'abord aux timbres de son pays. Voilà pourquoi nous consacrerons le dernier article de cette chronique à la politique d'émission de timbres-poste pratiquée par les postes canadiennes. Bien des éléments vécus ces dernières années nous aideront à analyser en profondeur les grands axes de cette politique qui n'a pas toujours servi les meilleurs intérêts philatéliques du Canada.

Les Postes Canadiennes nous indiquent, dans leur album imprimé contenant tous les timbres-poste émis au cours de l'année 1977, que "afin de répondre aux exigences du public et aux normes de sécurité, et de satisfaire l'enthousiasme des collectionneurs, les Postes canadiennes ont réalisé de grands progrès au cours des dernières années dans le domaine de la conception et de l'impression des timbres-poste. Cette simple phrase, qui pourrait s'appliquer à tous les éléments de la politique canadienne d'émission de timbres-poste, reflète en effet les grands traits de la nouvelle politique d'émission pratiquée par les Postes canadiennes. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette phrase et de la commenter plus en détail.

LE CANADA

1- LA POLITIQUE D'ÉMISSION

Le Canada a toujours été reconnu dans le passé pour avoir pratiqué une politique conservatrice d'émission de timbres-poste: beauté de ses timbres, tirage relativement restreint et émissions peu nombreuses. D'ailleurs cela constitue présentement la raison majeure de la progression spectaculaire des cotations affectant les timbres canadiens, et le Canada demeurera un pays de pointe qui enregistrera des hausses substantielles au cours de la prochaine décennie.

Toutefois depuis le début des années 1970 un nouvel élément est entré dans la politique d'émission de timbres-poste du Canada et il a bouleversé en profondeur celle-ci: il s'agit du marketing "forcené" qui a introduit selon nous des objectifs essentiellement commerciaux (rentabiliser au maximum la vente des timbres poste) aux dépens d'une saine philatélie. En effet le Ministère des Postes, désirant maximiser à son plus haut niveau ses profits (compte-tenu de son déficit chronique immense), a introduit des pratiques commerciales et des nouvelles techniques d'impression de timbres qui "veulent répondre aux exigences du public." Il nous semble que les Postes canadiennes, écoutant la majorité silencieuse qui ne dit jamais rien, a décidé d'aller puiser dans les goussets des philatélistes assez d'argent pour épouser son déficit chronique: la quantité et le mauvais goût ont remplacé la qualité et la beauté des timbres-poste du Canada. En somme ce marketing a modifié considérablement les pratiques philatéliques des Postes canadiennes.

C'est depuis l'introduction de ce marketing que nous avons vu plusieurs situations déplorables et sûrement préjudiciables aux philatélistes: la spéculation sur la série des "navires" de 1975, la phénoménale émission consacrée aux Jeux Olympiques de 1976, les timbres reproduits en métal (or, argent et bronze), etc. En pratique le marketing a complètement transformé la politique d'émission de timbres-poste pratiquée par le Canada: de conservatrice elle est devenue douteuse! Espérons que d'ici quelque temps les autorités postales de ce pays sauront retrouver la voie du bon sens.

II - LE TABLEAU D'ENSEMBLE

Le marketing a nécessairement influencé tous les aspects de la Philatélie canadienne, en particulier le nombre des émissions de timbres-poste et la valeur faciale de ceux-ci annuellement.

Sur une période de dix ans (1966-1975), le Canada a émis deux cent quarante-cinq (245) timbres pour une valeur faciale totale de 28,87 dollars: ce qui donne une moyenne annuelle de 24 timbres avec une valeur faciale moyenne de 2,88 dollars. Cette moyenne apparaît en soi fort raisonnable puisqu'elle ne constitue aucunement un montant exorbitant pour le collectionneur québécois. Toutefois elle apparaît avoir subi une forte hausse si on la place dans le contexte des années 1950-1965 moment où les Postes canadiennes n'émettaient que de 8 à 10 timbres par année!

Depuis 1970 la moyenne des émissions canadiennes oscille autour de trente timbres pour une valeur faciale approximative de 3,75 dollars tandis qu'en 1965/66 il n'y eut que 8 timbres émis pour une valeur faciale de 0,38 à chaque année! Les sommets furent atteints en 1972 (25 vignettes= 5,91 dollars) et en 1976 (36 valeurs= 6,90 dollars). Tous les timbres émis furent pour la poste ordinaire sauf quelques séries avec surtaxe (pour les Jeux Olympiques de 1976) et 17 valeurs-taxe.

III - LA QUALITÉ ARTISTIQUE

Jusqu'au début des années 60 tous les timbres émis par le Canada furent imprimés en taille-douce ou gravure sur acier. De 1960 à 1970, les autorités postales canadiennes ont commencé à utiliser d'autres procédés d'impression pour l'émission des timbres-poste du Canada. A partir de

1970 il semble que la taille-douce soit reléguée aux oubliettes; ce qui est d'après nous très malheureux puisque la qualité artistique des timbres-poste du Canada (contrairement aux préférences du Ministère des Postes) diminue au lieu de s'améliorer.

Le tableau d'ensemble fait ressortir les données suivantes relativement à l'impression des timbres-poste du Canada pour la période de 1966 à 1975: 56 vignettes furent gravées sur acier (23%), 10 timbres furent réalisés en photogravure (4%), 122 au moyen du procédé offset (50%), tandis que les 57 autres (soit 23%) furent imprimés au moyen d'un procédé mixte: héliogravure et taille-douce; Offset et héliogravure; offset et taille-douce. Déjà nous pouvons nous faire une solide image de la qualité artistique des timbres-poste du Canada.

La qualité artistique des timbres-poste du Canada diminue constamment au fur et à mesure de l'abandon de la gravure sur acier au profit des autres procédés d'impression axés davantage sur la reproduction mécanique. Nous pourrions peut-être trouver la réponse à cet état de fait vu que le Canada ne possède pas son propre atelier du timbre doit confier à des entreprises privées (au nombre de 4 présentement) l'impression de ses propres timbres. La raison évoquée par les Postes Canadiennes pour une telle situation demeure la suivante: le Canada est pour la libre entreprise. Et nous pourrions ajouter: à voir souvent le résultat atteint il vaudrait mieux que ce pays soit un peu plus dirigiste en ce qui concerne la production de ses timbres, ce qui relèverait considérablement la qualité artistique de ses timbres-poste. Enfin quand on sait le coût d'une vignette en taille-douce (et le travail inhérent à ce mode d'impression), l'entreprise privée préfère utiliser les autres techniques d'impression qui sont moins onéreuses et plus rapides. Mais tout cela au détriment de la qualité artistique!

IV - AUTRES NOTES

Nous terminerons cet article par quelques autres informations pertinentes qui devraient aider le collectionneur à se faire une meilleure idée sur la politique pratiquée par les autorités postales canadiennes:

a) tirage: depuis quelques années les tirages réalisés pour les timbres-poste canadiens sont beaucoup trop élevés (en moyenne 24 millions) pour les besoins postaux d'un pays d'environ 22 millions d'habitants. A moins de spéculation effrénées les tirages de ceux-ci sont beaucoup trop élevés présentement pour qu'ils prennent quelque valeur dans l'avenir. Il semble que le Canada va revivre la même situation que les Etats-Unis dont les commémoratifs n'ont jamais pris d'ascension au niveau de la cote à cause des immenses tirages.

b) acquisitions: les nouveautés sont difficiles à acquérir dans les bureaux ordinaires ou les succursales postales, et il faut souvent aller dans les comptoirs philatéliques spéciaux mis sur pied par le marketing pratiqué aux Postes Canadiennes. Ce qui indique une politique de distribution insatisfaisante qui illustre bien que les timbres-poste du Canada ne sont pas disponibles partout dans ce pays! Imaginez que les nouvelles émissions commémoratives ne restent que dix-huit (18) jours dans les guichets ordinaires avant d'être renvoyées à Ottawa. Voilà une situation scandaleuse pour l'ensemble des philatélistes du Canada. D'autre part l'établissement des comptoirs philatéliques indique bien la carence qui existe dans la politique du Ministère des Postes face à la distribution des vignettes postales dans l'ensemble du pays.

c) informations: Les Postes canadiennes ne donnent pas toutes les informations nécessaires quant aux émissions soit de nouveautés soit de tirages différents. Qui a informé les philatélistes québécois que trois

nouveaux timbres-taxe (20,24 et 50 cents) furent émis à la fin de l'année 1977! Il nous semble qu'il pourrait y avoir plus d'efforts au niveau de l'information (qui est un instrument essentiel pour tout bon marketing!).

d) les cotes: A part quelques exceptions (comme Osaka 1970), les émissions récentes du Canada n'ont pas beaucoup d'avenir à cause de tirages trop élevés. Quant aux émissions contemporaines (1940-1970) seuls les timbres de un dollar ont quelque avenir. Pour ce qui est des séries avant 1940, la plupart ont un très bel avenir à cause de la politique d'émission très conservatrice de cette époque: il faut même s'attendre à ce que leurs cotes doublent ou triplent d'ici dix ans.

Tel est dans les grandes lignes l'image que nous projette la politique d'émission de timbres-poste pratiquée par le Ministère des postes canadiennes. Ce portrait apparaît à plusieurs "négatif" mais il nous semble urgent de la critiquer sévèrement à cause des distorsions provoquées par le marketing forcené instauré depuis 1970: dans un monde stable et conservateur tel qu'il était en philatélie au Canada, il y a eu des événements malheureux et des décisions qui ont entaché la réputation philatélique du Canada. Nous souhaitons ardemment que le Ministère des Postes du Canada retrouve la voie du bon sens et de son équilibre traditionnel.

AVIS AUX COLLECTIONNEURS

Vous manque-t-il certains numéros de LA PHILATÉLIE AU QUÉBEC? Voilà l'occasion de compléter votre collection. Les numéros suivants sont toujours disponibles.

Vol. 1: Nos 2, 3, 4, 5	à 25¢
Vol. 2: Nos 1, 2, 3, 4	à 25¢
Vol. 3: Nos. 1, 2, 8, 9	à 50¢
Vol. 4: Nos. 1 à 10 incl.	à 75¢

Certains numéros ne sont toutefois disponibles qu'en quantité limitée.

Faites parvenir un chèque ou un mandat-poste à l'ordre de:

**La Fédération Québécoise
de Philatélie
à 1415 est, rue Jarry, Montréal
H2E 2Z7**